

COMMUNIQUE DE PRESSE

Liège : pas de changement concernant le port du masque

Jeudi 1er octobre 2020

Après analyse de l'évolution des chiffres liés à la propagation du virus Covid-19 avec la Cellule de crise communale et le corps médical liégeois, le Bourgmestre Willy Demeyer a décidé de maintenir le port du masque obligatoire dans le périmètre défini par la Ville le 25 juillet dernier ainsi qu'aux arrêts de bus, dans les transports en commun et aux abords des écoles. (voir <https://www.liege.be/fr/actualites/perimetre-et-liste-des-rues-ou-le-port-du-masque-est-obligatoire-a-liege>)

Willy Demeyer insiste également pour que les citoyen.ne.s restent attentifs à respecter les gestes barrières particulièrement lors de leurs contacts sociaux avec les aînés et les personnes à risques.

En effet, la situation épidémiologique actuelle ne permet pas d'imaginer un relâchement des mesures et montre que le nombre de personnes âgées (+70 ans) infectées et/ou hospitalisées augmente de manière régulière.

Si vous êtes en possession d'un smartphone, il est vivement conseillé d'installer, l'application CORONALERT afin d'aider à assurer le contact le suivi de contacts de manière sécurisée et totalement anonyme. (lien : <https://coronalert.be/fr/>)

Nous vous remercions de bien vouloir répercuter cette information au sein de votre média.

La situation épidémiologique reste suivie quotidiennement et le Bourgmestre compte sur le respect par toutes et tous des gestes barrières qui restent indispensables au vu des chiffres actuels.

Laurence COMMINETTE
Responsable de la Communication
Cabinet du Bourgmestre
Willy Demeyer
04/221.81.32